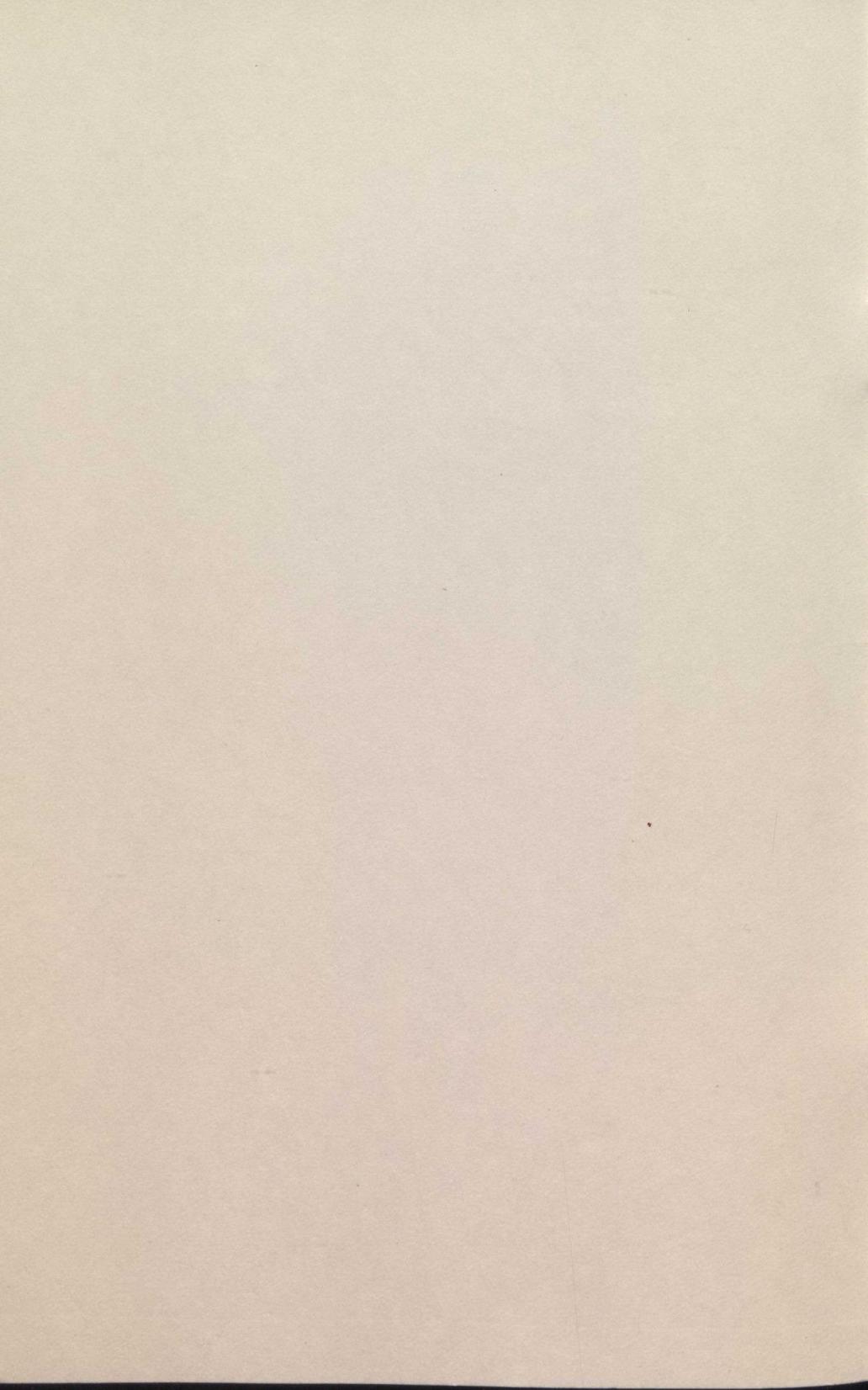


CAL  
EA9  
S31f  
1982  
DOCS

Canada

# Le Nouveau-Brunswick

DOCUMENTS  
N° 31



Collection des documents  
à l'étranger  
Ministère des Affaires  
Étrangères (Ottawa)  
Canada K1A 0G2

# Le Nouveau-Brunswick

Unes des provinces les plus pittoresques du Canada. Située sur la côte atlantique, elle occupe une superficie d'environ 75 500 km<sup>2</sup>. Autrefois province agricole à ses industries du bois et ses chantiers de construction navale elle exerce aujourd'hui les activités économiques les plus diverses, depuis la transformation de ses ressources naturelles jusqu'à la fabrication de produits destinés aux marchés canadiens et étrangers.

## Villes et population

Le Nouveau-Brunswick compte plus de 700 000 habitants, dont près de 45 p. 100 vivent dans huit centres urbains. 34 p. 100 des habitants ont l'anglais comme langue maternelle et 33 p. 100, le français. C'est la plus grande proportion de francophones à l'extérieur du Québec, d'où le caractère vraiment bilingue de la province.

La plus grande ville est Saint-Jean, avec 80 000 habitants, suivie de Moncton, avec 50 000 habitants, et Fredericton, la capitale, qui compte 45 000 habitants.

## Géographie

C'est pour explorer ses magnifiques forêts que les Européens s'y d'abord venus au Nouveau-Brunswick.

Nouveau-Brunswick est d'ailleurs l'une des provinces les plus boisées au monde et le plus boisé des provinces canadiennes, les arbres couvrent 82 p. 100 de son territoire. Environ 70 p. 100 sont des conifères comme l'épinette et le sapin, le reste étant composé de feuillus à bois dur dont on compte plus de 25 espèces.

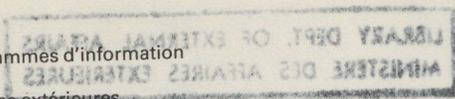
Les forêts du Nouveau-Brunswick sont si denses que les premiers colons n'auraient jamais pu s'enfrayer dans l'arrière-pays par voie de terre, ce fut donc feu et que les Indiens Maritimes et Moïchettes faisaient depuis des siècles, c'est-à-dire emprunter les voies d'eau. La plus importante d'entre elles, le fleuve Saint-Jean, a été surnommée le « Rhin de l'Amérique du Nord » à cause de la beauté de ses rives et de son importance en tant qu'artere commerciale aux débuts de la colonie.

## Économie

Pendant de nombreux siècles, les Européens se contentèrent de naviguer le long des côtes du Nouveau-Brunswick sans y accéder. Québec était alors le seul port d'importance de la province et le seul point de contact avec le monde extérieur. Mais pour explorer les magnifiques forêts du Nouveau-Brunswick, les Européens s'y d'abord venus au Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick est d'ailleurs l'une des provinces les plus boisées au monde et le plus boisé des provinces canadiennes, les arbres couvrent 82 p. 100 de son territoire. Environ 70 p. 100 sont des conifères comme l'épinette et le sapin, le reste étant composé de feuillus à bois dur dont on compte plus de 25 espèces.

42-731-165.

Direction des programmes d'information  
à l'étranger  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa (Ontario)  
Canada K1A 0G2.



Le Nouveau-Brunswick

On peut reproduire cette brochure en toute liberté, qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière d'indiquer la date de parution).

Les brochures appartenant à la série *Documents* peuvent s'obtenir auprès des ambassades, des hauts-commissariats ou des consulats canadiens. Dans les pays où le Canada ne jouit d'aucune représentation diplomatique, prière de s'adresser à la Direction des programmes d'information à l'étranger, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Le Nouveau-Brunswick  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa, Ontario, Canada

La splendeur de ses paysages fait du Nouveau-Brunswick l'une des provinces les plus pittoresques du Canada. Située sur la côte atlantique, elle occupe une superficie d'environ 73 500 km<sup>2</sup>. Autrefois prospère grâce à ses industries du bois et ses chantiers de construction navale, elle exerce aujourd'hui les activités économiques les plus diverses, depuis la transformation de ses ressources naturelles jusqu'à la fabrication de produits destinés aux marchés canadien et étrangers.

#### *Villes et population*

Le Nouveau-Brunswick compte plus de 700 000 habitants, dont près de 45 p. 100 vivent dans huit centres urbains ; 64 p. 100 des habitants ont l'anglais comme langue maternelle et 33 p. 100, le français. C'est là la plus grande proportion de francophones à l'extérieur du Québec, d'où le caractère vraiment bilingue de la province.

La plus grande ville est Saint-Jean, avec 86 000 habitants, suivie de Moncton, avec 56 000 habitants, et Fredericton, la capitale, qui compte 45 000 habitants.

#### *Géographie*

C'est pour exploiter ses magnifiques forêts que les Européens sont d'abord venus au Nouveau-Brunswick. Le relief est plus accidenté au nord qu'au sud, mais la province est presque couverte de grandes forêts.

Le Nouveau-Brunswick est d'ailleurs l'une des régions les plus boisées au monde et la plus boisée des provinces canadiennes, les arbres couvrant 88 p. 100 de son territoire. Environ 70 p. 100 sont des conifères comme l'épinette et le sapin, le reste étant composé de feuillus à bois dur, dont on compte plus de 25 espèces.

Les forêts du Nouveau-Brunswick sont si denses que les premiers colons n'auraient jamais pu s'enfoncer dans l'arrière-pays par voie de terre. Ils ont donc fait ce que les Indiens Micmacs et Malicites faisaient depuis des siècles, c'est-à-dire emprunter les voies d'eau. La plus importante d'entre elles, le fleuve Saint-Jean, a été surnommée le « Rhin de l'Amérique du Nord » à cause de la beauté de ses rives et de son importance en tant qu'artère commerciale aux débuts de la colonie.

#### *Histoire*

Pendant de nombreuses années, les Européens se contentèrent de naviguer le long des côtes du Nouveau-Brunswick sans y accoster. Québec était alors le principal pôle d'attraction des pêcheurs, des trafiquants de fourrures et des colons français. Mais peu à peu, des pêcheurs et des commerçants s'installèrent sur les côtes de l'Acadie, ainsi qu'on appelait alors la région. Vers 1750, l'Acadie comptait un nombre respectable de colons, mais faisait aussi l'objet

d'une farouche rivalité entre les Français et les Anglais.

Pendant les treize années qui suivirent, les armées des deux camps sillonnèrent le territoire, les uns voulant renforcer et les autres assiéger les deux châteaux-forts de l'époque, la forteresse de Louisbourg, sur l'île du Cap-Breton, et le fort Beauséjour. En 1755, après que le fort Beauséjour fut tombé aux mains des Anglais, les autorités militaires victorieuses résolurent de déporter la population française d'Acadie afin de briser une fois pour toutes le « French power » tant redouté. Quelques centaines d'Acadiens seulement échappèrent à la déportation, un épisode dramatique raconté dans un beau poème de Henry Wadsworth Longfellow, « Évangéline ».

En 1763, quand la guerre prit fin par la défaite des Français et l'établissement du régime anglais, l'Acadie fut incorporée à la Nouvelle-Écosse, la colonie voisine. Le peuple y était cependant très lent. Quelques poignées de fermiers arrivèrent d'Angleterre, suivis de quelques émigrants des colonies américaines, mais la seule arrivée massive se produisit lorsque les Acadiens déportés furent autorisés à rentrer chez eux en 1764.

Les choses changèrent après la Révolution américaine : quelque 12 000 Loyalistes fuirent les nouvel-

les colonies indépendantes pour venir s'installer au Nouveau-Brunswick. C'est en grande partie sous leur influence que le Nouveau-Brunswick devint une colonie distincte en 1784.

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle fut une période de prospérité pour le Nouveau-Brunswick. Un commerce très actif de biens manufacturés d'Angleterre et de matières premières américaines transitait par ses ports et les guerres en Europe stimulaient la production de bois d'œuvre. Pendant quarante ans, l'exploitation forestière allait rester la principale activité économique de la colonie.

À la même époque, l'Amérique du Nord britannique s'acheminait politiquement vers le gouvernement responsable. Colonie conservatrice où les réformes politiques se faisaient à pas mesurés, le Nouveau-Brunswick résista quelque peu à ce mouvement. Les membres de son assemblée législative tenaient tellement à leur « indépendance » individuelle que la responsabilité ministérielle et la centralisation furent longs à s'implanter dans la province.

En 1854, le Canada et les États-Unis signèrent le Pacte de réciprocité, grâce auquel le Nouveau-Brunswick allait connaître une nouvelle période de prospérité. Pendant les dix années suivantes, le commerce prit de l'expansion, pas assez

toutefois pour suivre les rapides progrès économiques qui se produisaient dans le reste de l'Amérique du Nord britannique et aux États-Unis.

Au début, les groupes politiques qui préconisaient l'union avec la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ou une confédération avec les Canadas unis ne recevaient guère la faveur du public. Les habitants de la colonie allaient bientôt changer d'idée, cependant, pour plusieurs raisons, dont la fin du Pacte de réciprocité, les incursions des Fenians (Américains d'origine irlandaise) et, surtout, le chemin de fer que les Britanniques promettaient de financer. Sous la direction de Samuel Leonard Tilley, le mouvement « unioniste » obtint finalement gain de cause.

L'entrée du Nouveau-Brunswick dans la Confédération n'apporta pas tous les bienfaits économiques attendus, mais elle donna tout de même à la province son chemin de fer, l'Intercolonial, qui reliait Montréal à Halifax.

### *Politique*

La politique au Nouveau-Brunswick est enracinée dans les traditions loyalistes et canadiennes-françaises. Depuis la Confédération de 1867, ce sont les descendants des Britanniques et des Acadiens de langue française qui ont formé les principaux partis politiques.

À l'origine, comme dans beaucoup d'autres provinces, les cam-

pagnes électorales étaient menées avec fougue, les esprits étaient prompts à s'échauffer et les divers partis s'accusaient réciproquement de corruption, de népotisme et de favoritisme. Après 1900, quand la politique a commencé à s'exercer avec un peu d'ordre et de discipline, deux partis se sont imposés, les libéraux et les progressistes-conservateurs, qui ont dominé la scène politique provinciale depuis lors. D'autres partis ont vu le jour, dont le Nouveau parti démocratique (que précéda la Fédération coopérative du Commonwealth) et le Parti acadien, à tendance nationaliste, mais aucun d'eux n'est parvenu à faire élire un seul de ses représentants. Aucune autre province canadienne n'a fait preuve d'une telle loyauté envers ses vieux partis.

### *Économie*

La province exploite encore ses forêts pour en tirer de la pâte et du papier, mais l'infrastructure économique s'est élargie grâce à l'activité commerciale dans les secteurs de l'agriculture, des pêches, des mines et du tourisme. Le Nouveau-Brunswick est largement tributaire du commerce international, favorisé par ses ports libres de glace, par sa proximité des marchés américains et par ses liens économiques et culturels avec l'Europe de l'Ouest. Aujourd'hui, le quart environ de son

produit intérieur brut, qui est de l'ordre de 5 milliards de dollars, est imputable aux exportations.

Plus de la moitié des ventes à l'étranger sont destinées aux États-Unis. Vingt-sept pour cent vont à la Communauté européenne (dont 8 p. 100 à la Grande-Bretagne) et le reste à l'Amérique du Sud ou aux Antilles. Les principales exportations sont les minerais ou concentrés de zinc, le bois d'œuvre, le bois de pâte, le papier d'imprimerie, le carton et les mollusques et crustacés. L'agriculture, l'exploitation forestière, les pêches et les mines demeurent les piliers de l'économie provinciale, même si leur importance a décliné au cours des quinze dernières années, tandis que se développaient les industries aujourd'hui prospères de la construction et de la production d'énergie électrique.

L'une des priorités du gouvernement provincial est de venir en aide aux secteurs de la fabrication et de la transformation. C'est pourquoi ses politiques visent à attirer de nouvelles industries, à soutenir et à renforcer celles qui sont déjà implantées, à multiplier les emplois, à élargir l'assiette de l'impôt, à atténuer les disparités régionales et à répondre aux aspirations sociales et écologiques.

Toutes sortes de commissions, d'organismes et de sociétés de la Couronne investissent dans les industries désireuses de s'établir dans

la province, accordent ou garantissent des prêts aux industries manufacturières, octroient des subsides et assurent des services de soutien technique, de gestion spécialisée ou de consultation, selon les besoins.

Le Nouveau-Brunswick a vu sa population active s'accroître considérablement au cours des dix dernières années. Entre 1971 et 1981, plus de 85 000 personnes sont entrées sur le marché du travail. La province compte aujourd'hui plus de 260 000 travailleurs.

#### *Industrie manufacturière*

À cause des emplois qu'il assure et des revenus qu'il génère, le secteur manufacturier est très important pour l'économie, comme l'est celui de la transformation des ressources naturelles de la province. Les industries manufacturières du Nouveau-Brunswick emploient au delà de 30 000 personnes et la valeur brute de leurs livraisons dépasse chaque année 3 milliards de dollars. Elles se sont considérablement diversifiées depuis 1970, alors que l'économie était dominée par la transformation des ressources, et beaucoup d'entre elles œuvrent maintenant dans l'usage des métaux et la fabrication de machines, de matières plastiques et de produits électriques.

Les industries des aliments et boissons et du conditionnement du

poisson jouent elles aussi un rôle important dans le secteur manufacturier.

#### *Exploitation forestière*

L'activité manufacturière s'articule en bonne partie autour des industries liées à la forêt. Ces dernières emploient environ le tiers des travailleurs du secteur manufacturier et la valeur de leurs livraisons représente plus de 30 p. 100 de tous les produits fabriqués dans la province. La mécanisation de la coupe et un réseau complexe de routes praticables à longueur d'année ont permis de pousser très loin le rendement des opérations forestières.

Les terres boisées appartiennent au gouvernement provincial qui s'occupe de les administrer de manière à ce que les coupes annuelles ne portent jamais atteinte à la capacité de régénération des forêts.

#### *Agriculture*

Le premier produit agricole du Nouveau-Brunswick est la pomme de terre, qui constitue à elle seule la plus importante source de revenu des agriculteurs. Bien que les terres arables n'occupent que 18 p. 100 du territoire, l'agriculture rapporte bien au delà de 150 millions de dollars de recettes par année.

La plupart des 600 fermes qui cultivent la pomme de terre et d'autres produits comme le foin et l'avoine

sont situées dans la partie nord-ouest de la province. Les pommes de terre de table sont destinées principalement aux États-Unis, mais il est une autre variété que la province exporte encore plus loin : la pomme de terre de semence. La demande en est très forte dans le monde entier et, ces dernières années, de grandes quantités ont été vendues aux États-Unis, à Cuba, à l'Uruguay, à l'Argentine, à la Jamaïque, à l'Espagne, à la République Dominicaine, à la Guyane et aux Bermudes.

L'industrie laitière occupe le deuxième rang des activités agricoles. Les agriculteurs du Nouveau-Brunswick produisent aussi des céréales, des fruits et des légumes et font l'élevage du bovin de boucherie, du porc, du mouton et de la volaille.

#### *Pêches*

La pêche commerciale revêt elle aussi une grande importance pour l'économie, bien que sa contribution soit moindre que celle de l'exploitation forestière, des mines ou de l'agriculture. Elle emploie tout de même un nombre considérable de travailleurs, tant sur les bateaux que dans les usines de traitement à terre. Les pêcheurs du Nouveau-Brunswick capturent chaque année quelque 140 000 tonnes de poisson, pour une valeur d'environ 55 millions de dollars. L'industrie est d'ailleurs appelée à prendre de l'expansion.

sion dans les années à venir puisque les limites de pêche ont été portées à 200 milles des côtes.

La flotte de pêche du Nouveau-Brunswick est l'une des plus perfectionnées au Canada. La pêche d'aujourd'hui fait appel à des équipements ultra-modernes. Le Nouveau-Brunswick s'est donc livré à de nombreuses recherches pour rester compétitif dans ce domaine, ce qui lui permettra d'être bientôt doté d'une nouvelle génération de chalutiers équipés d'appareils électroniques. Par ailleurs, le gouvernement vient tout juste d'adopter un programme de développement des pêches, qui prévoit des mesures destinées à accroître les prises et à favoriser le développement global de l'industrie en collaboration avec le gouvernement fédéral. Le Nouveau-Brunswick pratique aussi l'aquiculture, un domaine où il continue de se perfectionner.

Plus de 50 espèces de poissons, de mollusques et de crustacés peuvent être pêchées au large des côtes. La plus importante est le homard puisqu'elle représente 29 p. 100 de la valeur au débarquement. Viennent ensuite le thon et le hareng (y compris les sardines), ce dernier représentant à lui seul 57 p. 100 du volume total des prises.

L'industrie de la pêche doit exporter ses produits pour survivre. Ses marchés traditionnels sont ceux des États-Unis, de l'Europe, des Antilles,

de l'Australie et de l'Afrique, mais de nouveaux débouchés s'ouvrent aujourd'hui dans des pays comme le Japon.

Le Nouveau-Brunswick est aussi remarquable par ses immenses parcs à homards, dont l'un est d'ailleurs le plus grand au monde. Essentiellement, il s'agit d'anses naturelles fermées par des clôtures dans lesquelles les homards capturés en saison sont gardés vivants jusqu'à leur mise en marché.

### *Mines*

L'activité minière remonte à très loin au Nouveau-Brunswick ; dès 1638, en effet, on extrayait du charbon dans la région de Grand Lake. L'industrie s'est diversifiée depuis et produit aujourd'hui des métaux, des minéraux industriels, des combustibles et des matériaux de construction.

La grande diversité des métaux et des minéraux qu'on trouve dans la province ouvre d'intéressantes perspectives aux prospecteurs et aux investisseurs. Des gisements de sulfure métallique, de potasse, de tungstène-molybdène-bismuth-étain-fluate et de nickel-cobalt ont été découverts récemment et sont en voie d'être exploités. On a aussi découvert d'importants dépôts de zinc, de cuivre, de plomb, d'argent, d'or, de gypse, de calcaire, de sel, de glauabérite, de strontium-baryum, de

silice, de feldspath, de charbon, de phosphates et de tourbe. Enfin, certaines régions recèleraient de grandes quantités d'uranium.

La valeur de la production minière s'élève à environ 460 millions de dollars par année. Au Canada, le Nouveau-Brunswick est le premier producteur d'antimoine et de bismuth, le quatrième producteur de zinc, de plomb et d'argent et le sixième producteur de cadmium et de cuivre.

Le Nouveau-Brunswick produit du pétrole et du gaz naturel depuis 1912, mais en quantité limitée. Il est possible que les schistes bitumineux du sud-est de la province et les gisements de pétrole qui s'étendent au-dessous de la baie de Fundy puissent être exploités. Des recherches sont également en cours pour voir s'il y a moyen d'utiliser comme source d'énergie la simple tourbe qu'on trouve en grande quantité dans la province.

### *Électricité*

La Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick est une corporation de la Couronne provinciale chargée de la production et du transport de l'énergie électrique dans la province, ainsi que de l'expansion du réseau électrique. Pour produire l'électricité, elle dispose de 15 centrales, dont 6 sont hydro-électriques et 7 thermiques, les 2 autres utilisant respectivement des turbines

à diesel et à gaz. Cinq des 6 centrales hydro-électriques sont situées sur le fleuve Saint-Jean et ses affluents. Un programme d'expansion est présentement en cours, qui exigera l'utilisation de nouvelles ressources pétrolières, houillères et hydrauliques. Le Nouveau-Brunswick produit plus d'électricité qu'il ne lui en faut et en exporte aux États-Unis. En 1982, sa production augmentera encore lorsqu'entrera en service la centrale nucléaire de Pointe Lepreau. La province est reliée à la Nouvelle-Écosse, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard par un réseau ultramoderne de lignes de transport et de câbles électriques sous-marins.

Diverses sources d'énergie renouvelable font présentement l'objet de recherches, la plus intéressante étant sans doute l'énorme potentiel marémoteur de la baie de Fundy. On sait que cette baie connaît les plus hautes marées au monde ; c'est pourquoi les hommes de science cherchent le moyen d'exploiter la force colossale que dégagent le flux et le reflux incessants des eaux.

### *Transports*

Le Nouveau-Brunswick est bien desservi en matière de transports. Le réseau routier couvre 4 500 km et les deux grandes compagnies de chemin de fer du pays, le Canadien National et le Canadien Pacifique, sont très actives dans la province. Le

plus gros atelier de matériel ferroviaire des Maritimes se trouve à Moncton. La construction du premier chemin de fer a débuté en 1851, mais la province n'a été dotée d'un véritable réseau ferroviaire que vers le milieu des années 1870.

La conception, la construction et l'entretien des routes, des ponts et des traversiers de la province relèvent du ministère provincial des Transports.

Comme le Nouveau-Brunswick est une province maritime, son réseau de transport par eau revêt une grande importance économique. La Saint John Shipbuilding and Drydock Company est la plus grande société privée de construction navale au Canada. Avec son terminal de conteneurs et ses aménagements en eau profonde, le port de Saint-Jean est utilisé par les grandes compagnies de navigation internationales. On y trouve aussi le terminal de conduites pétrolières de Canoport (de la société Irving Oil Ltd.), auquel s'ajoutera bientôt celui de Lorneville, aménagé également en eau profonde. Les ports de Saint-Jean et de Belle-dune sont libres de glace toute l'année ; ceux de Newcastle-Chatham, de Bathurst, de Dalhousie et de Campbellton sont eux aussi ouverts toute l'année, mais ils doivent recourir à des brise-glace pendant les mois d'hiver.

La province compte cinq grands aéroports desservis par Air Canada et la Eastern Provincial Airways, le transporteur régional.

#### *Activités gouvernementales*

Le gouvernement provincial dépense environ 1,8 milliard de dollars par an pour assurer les services à ses administrés. Ces dépenses se répartissent comme suit : 25,6 p. 100 pour l'éducation, 21,1 p. 100 pour les services de santé, 18,3 p. 100 pour les transports et le développement économique, 10,3 p. 100 pour le bien-être, 8,5 p. 100 pour les affaires municipales, 7,1 p. 100 pour le service de la dette publique et 9,1 p. 100 pour divers autres postes.

Le gouvernement s'est particulièrement efforcé de promouvoir le tourisme. En effet, avec son littoral long de plus de 2 240 km et ses centaines de rivières, de lacs et de ruisseaux, le Nouveau-Brunswick a beaucoup à offrir aux touristes. Les pêcheurs ont le choix entre 27 rivières à saumon et les canoteurs peuvent pratiquer leur sport sur quelque 2 920 km de cours d'eau navigables. Il existe aussi 2 parcs nationaux et 58 parcs provinciaux, dont beaucoup accueillent les campeurs.

### Éducation

Le Nouveau-Brunswick compte quatre universités où l'on décerne des grades. La plus importante, l'Université du Nouveau-Brunswick, compte deux cités étudiantes, l'une à Fredericton et l'autre à Saint-Jean. L'Université de Moncton comprend pour sa part quatre cités étudiantes, situées à Moncton, Edmundston, Shippegan et Bathurst. Les deux autres universités sont celles de Mount Allison, à Sackville, et de Saint Thomas, à Fredericton. Les services d'éducation permanente et les écoles techniques et de métiers sont aussi largement répandus.

Aux niveaux primaire et secondaire, la province offre toutes sortes de cours d'enseignement général et professionnel, tant en anglais qu'en français.

### Arts et culture

C'est au Nouveau-Brunswick qu'a été écrit l'un des tout premiers romans anglais du Canada, *St. Ursula's Convent*, ou *The Nun of Canada*, par Jonathan Odell. En outre, la plus ancienne revue littéraire du Canada, *The Fiddlehead*, est publiée à Fredericton par l'Université du Nouveau-Brunswick.

La poésie a toujours été vivante dans la province et beaucoup se sont distingués dans cette forme d'expression, notamment Bliss Carman et Charles G.D. Roberts.

Au début des années 60, il s'est produit un renouveau de la littérature acadienne. L'écrivain acadien le plus célèbre est sans doute Antonine Maillet, dont les romans jouissent aujourd'hui d'une audience internationale, en particulier *Pélagie-la-Charrette*, qui lui a valu récemment le prestigieux Prix Goncourt. Les écoles acadiennes de théâtre et d'arts de la scène sont florissantes et il y a même un département de théâtre acadien à l'Université de Moncton.

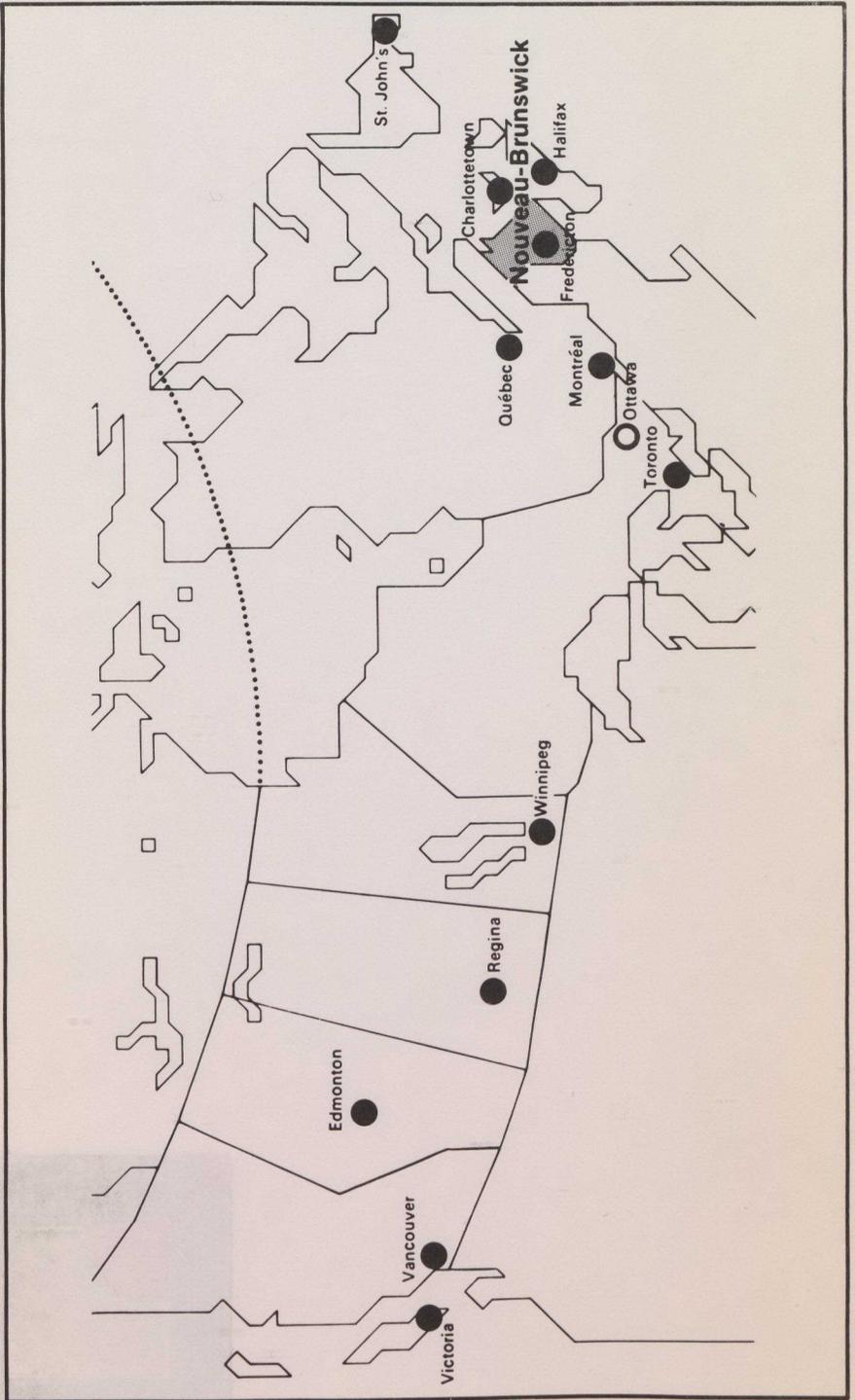
Le Playhouse Theatre de Fredericton, où se trouvent les locaux de Théâtre Nouveau-Brunswick, a été construit grâce aux dons de Lord Beaverbrook. Toutes les productions qu'on y présente partent ensuite en tournée provinciale.

En musique, la province se caractérise par une très forte tradition de chant choral. Il existe aussi plusieurs orchestres symphoniques de jeunes et formations de musique de chambre. De nombreux musiciens du Nouveau-Brunswick jouent avec l'Orchestre symphonique de l'Atlantique, dont les quartiers sont établis à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Des peintres et des sculpteurs célèbres, dont Lawren Harris Jr. (le fils de Lawren Harris, du Groupe des Sept), Alex Colville, Jack Humphrey, Tom Forestall et Claude Roussel, ont vécu au Nouveau-Brunswick ou y ont exercé, enseigné ou étudié leur art.

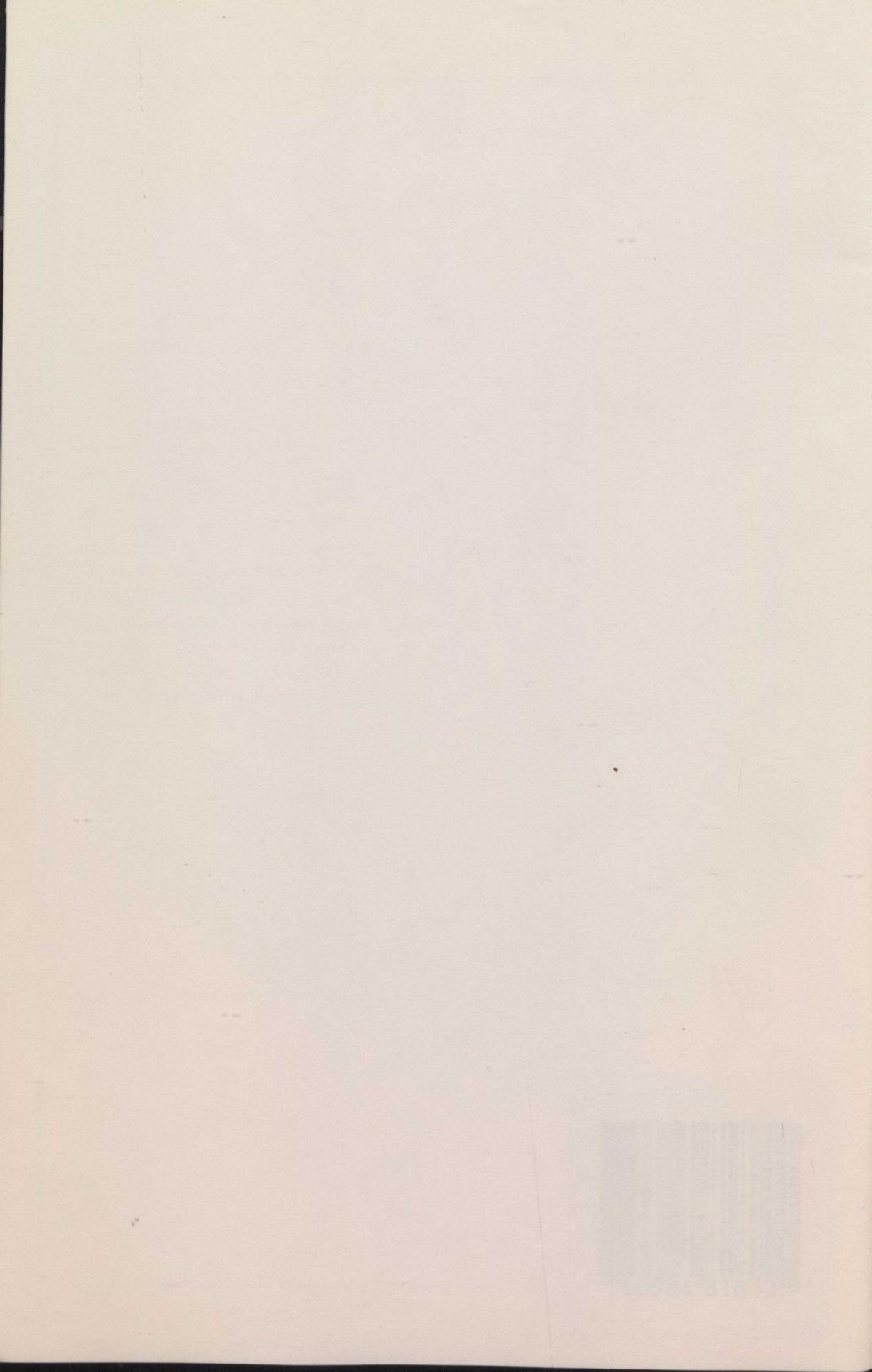
De plus en plus de jeunes artistes et artisans reçoivent une formation spéciale dans les écoles d'arts et métiers de la province. Les disciplines les plus populaires sont l'orfèvrerie, la ferblanterie, l'ébénisterie, le tissage et la poterie. Les artisans locaux ont fort à faire pour répondre à la grande demande de leurs œuvres.

Le Nouveau-Brunswick allie la culture et les valeurs de la vie maritime traditionnelle à un élan vers le progrès industriel et technologique moderne. Ce mélange du passé et du présent ajoute à son caractère déjà unique.









LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01007338 8



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada